

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**
**Séance du mardi 8 avril 2025**

Le Comité syndical, régulièrement convoqué le mardi 25 mars 2025, s'est réuni à la salle annexe de la Mairie de VOUGY, le mardi 8 avril 2025, à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur Frédéric CAUL-FUTY.

**▪ A l'ouverture de la séance :**

**Etaient présents :** *Commune de CLUSES : Jean-Philippe MAS, Didier PASQUIER, Commune de Commune de MARNAZ : Eric SOCQUET-JUGLARD ; MIEUSSY : Régis FORESTIER, Didier JANCART, Commune de SCIONZIER : Quentin MONNET, Caroline NIGEN, Commune de THYEZ : Sylvia CAIZERGUES, Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes (2CCAM) : Jean-Philippe MAS, Didier PASQUIER, Richard BARANTON, Marie-Pierre PERNAT, Jeanne VAUTHAY, Christian BOUVARD, Frédéric CAUL-FUTY, Chantal CHAPON, Marc GUFFOND, Roger ROCH, Joël MOUILLE, Caroline NIGEN, Quentin MONNET, Communauté de Communes Faucigny-Glières (CCFG) : Stéphane VALLI, Christophe PERY, Véronique GUERIN, Yves MASSAROTTI, Communauté de Communes des Montagnes du Giffre : Stephane BOUVET ; Communauté de Communes des Quatre Rivières (CC4R) : Pascal POCHAT-BARON, Christian RAIMBAULT, Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe (SRB) : Daniel REVUZ.*

**Etaient absents ou excusés (titulaires) :** *Commune de CLUSES : Jean-Pierre STEYER ; Commune de MARNAZ : Chantal VANNSON, Hakim BOURAHLA ; Commune de THYEZ : Sylvain VEILLON, Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes (2CCAM) : Alexandra FOURGEAUD, Jérôme PRALONG, Jean-Pierre STEYER, Christophe PAULIN, Pierre PERY, Antoinette MATANO, Christian HENON, Alain ROUX, Eric MISSILLIER, Céline DEGENEVE, Sandro PEPIN, Julien DUSSAIX, Fabrice GYSELINCK, Communauté de Communes Faucigny-Glières (CCFG) : Jean-Pierre MERMIN ; Communauté de Communes des Montagnes du Giffre : Jean-Charles MOGENET, Communauté de Communes des Quatre Rivières (CC4R) : Antoine VALENTIN, Paul CHENEVAL ; Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe (SRB) : Lucas PUGIN.*

<b>Nombre de membres en exercice</b>	:	42
<b>Quorum</b>	:	22
<b>Nombre de membres présents</b>	:	25 et 24 à partir de la délibération n° 2025-22
<b>Pouvoirs :</b>	:	2 : Monsieur Antoine VALENTIN donne pouvoir à Monsieur Pascal POCHAT-BARON et Monsieur Eric MISSILLIER donne pouvoir à Monsieur Frédéric CAUL-FUTY

**A quitté en cours de séance :** M. Jean-Philippe MAS au cours de la délibération n°2025-22.

**RAPPORTEUR :** Monsieur Christophe PERY, Vice-Président

**Délibération n° 2025-24** (Question n°13)

**OBJET :** **COMPETENCE « TRAITEMENT DES DECHETS »** - Budget annexe traitement des déchets – Approbation du tableau indicatif des emplois, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Par délibération n° 2024-30 en date du 9 avril 2024, notre Comité syndical a approuvé le tableau des emplois se rapportant au budget annexe traitement des déchets, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Ce tableau des emplois n'a pas été modifié au cours de l'année 2024.

Ainsi, le tableau des emplois se rapportant au budget annexe traitement des déchets, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2025, joint en annexe, fait état :

- D'un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- D'un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- D'un emploi d'adjoint administratif territorial et
- D'un emploi de rédacteur.

Un emploi d'adjoint administratif est actuellement vacant, un agent étant parti en disponibilité depuis le mois d'août 2020.

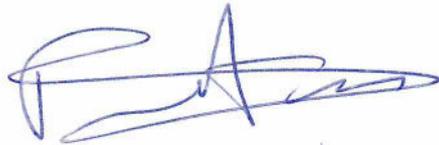
***Vu l'avis favorable émis par l'Exécutif, lors de sa réunion du 4 février et par le Bureau syndical le 18 mars 2025, le Comité syndical, après délibération, à l'unanimité des délégués des collectivités adhérentes :***

- approuve le tableau des emplois se rapportant au budget annexe traitement des déchets, joint en annexe, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

- Rappelle que les éléments de ce tableau sont repris dans les annexes au Budget Primitif de l'exercice 2025, portant sur ce budget annexe.

Fait et délibéré les jour, mois et an  
suscits

Le Secrétaire de séance,



RICHARD BARANTON



Le Président



Frédéric CAUL-FUTY